

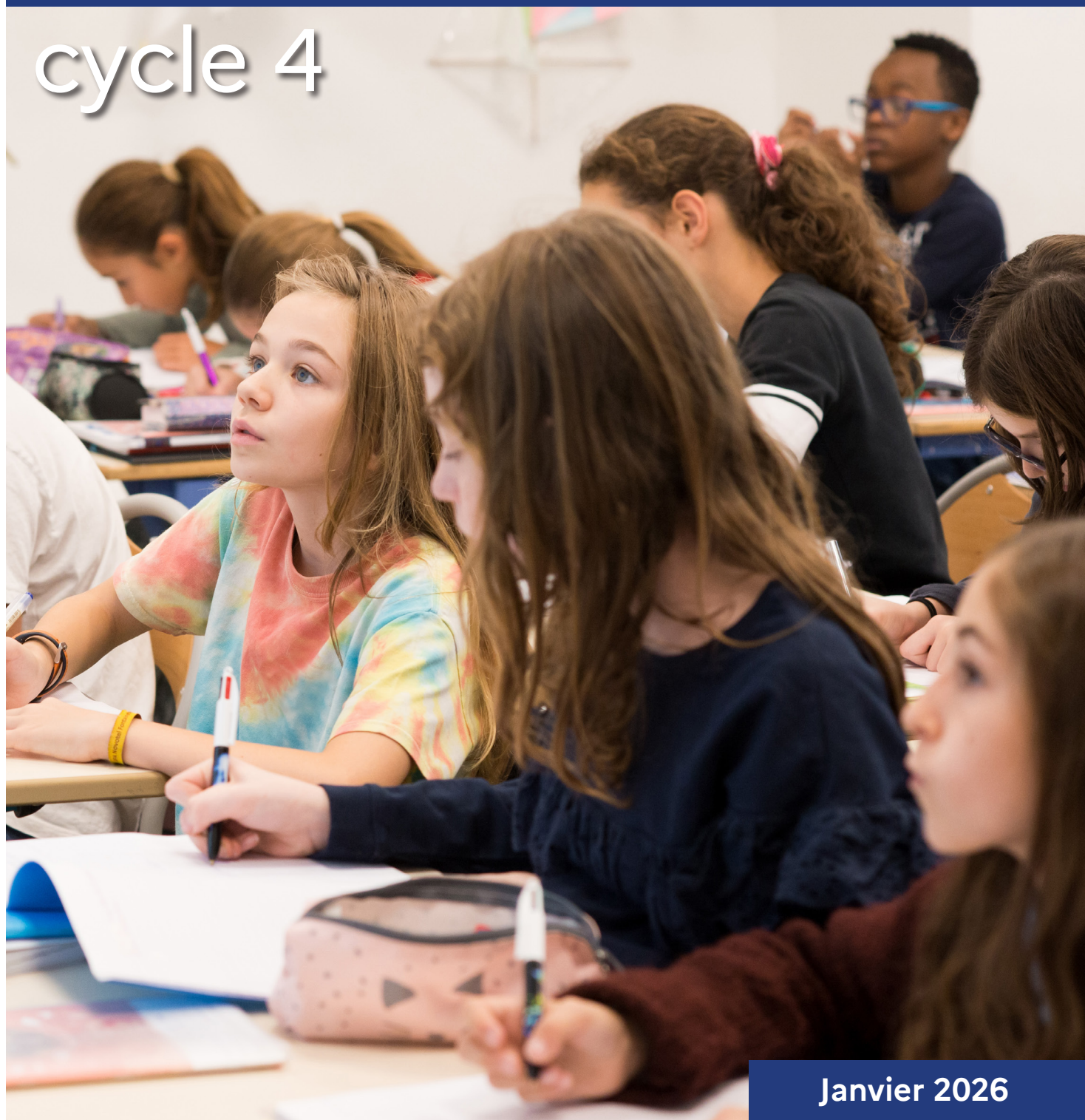


ACADÉMIE
DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FEUILLE DE ROUTE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

cycle 4



Janvier 2026

Le mot de la Rectrice



La rédaction de la feuille de route des savoirs fondamentaux du cycle 4 est la continuité de la feuille de route des cycles 1, 2 et 3.

Cette feuille de route se base sur les besoins identifiés des élèves de l'académie. L'analyse des résultats des épreuves écrites au diplôme national du brevet dans l'ensemble des disciplines (français, mathématiques, histoire-géographie-enseignement moral et civique et sciences) réalisée par les membres du CASF, croisée avec l'analyse des résultats des élèves aux évaluations repères de la 6e à la seconde, permet d'identifier leurs besoins.

En outre, de plus en plus d'outils d'exploitations des résultats tant au niveau national qu'au niveau académique favorisent une lecture fine de ces évaluations.

A partir de cette analyse, le CASF propose la stratégie académique concernant la maîtrise des savoirs fondamentaux afin d'orienter l'action de la communauté éducative sur les besoins les plus prégnants de nos élèves, et d'identifier les leviers d'appui aux équipes pédagogiques.

Tel est l'objet de cette feuille de route du cycle 4.

Elle s'organise autour de trois axes, déclinés en objectifs opérationnels, afin de répondre au mieux aux enjeux des différents territoires de l'académie de Lyon. Elle constitue une brique essentielle de notre projet académique 2025-2028.

Anne Bisagni-Faure

Rectrice de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes,
rectrice de l'académie de Lyon,
chancelière des universités

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line.



AXE 1 : ÉLEVER LE NIVEAU DES PERFORMANCES SCOLAIRES DE TOUS LES ÉLÈVES DANS DES COMPÉTENCES CIBLES

AXE 1 : ÉLEVER LE NIVEAU DES PERFORMANCES SCOLAIRES DE TOUS LES ÉLÈVES DANS DES COMPÉTENCES CIBLES

L'amélioration des performances scolaires est le fruit de notre engagement collectif à cibler l'action de chacun sur les besoins prioritaires dans un continuum pédagogique et éducatif cohérent.

Le CASF a identifié collégialement des compétences cibles dont l'ensemble des personnels doit s'emparer :

- les personnels de direction et d'inspection, en mettant en œuvre un leadership soutenant, ambitieux et exigeant ;
- les enseignants en mettant en œuvre les pratiques efficaces dans la classe pour que tous les élèves progressent et acquièrent ces compétences.

Les compétences cibles relatives au français et aux mathématiques sont travaillées principalement par les professeurs de lettres et de mathématiques. Pour autant, au regard de l'importance de ces compétences dans l'ensemble des disciplines, celles-ci concernent l'ensemble des professeurs, quelle que soit la discipline enseignée.

MOBILISER LES INDICATEURS INSTITUTIONNELS

→ **Partager, analyser et exploiter les résultats aux évaluations nationales et aux épreuves DNB (général et professionnel) pour définir, décliner et évaluer une politique pédagogique et éducative spécifique à chaque établissement :**

- o Outiller les chefs d'établissement à la lecture et à l'exploitation des résultats des élèves ;
- o Accompagner les équipes pédagogiques dans l'exploitation des évaluations nationales et l'analyse de la performance, particulièrement dans le cadre des conseils pédagogiques.

→ **Organiser les enseignements pour répondre à la diversité des besoins des élèves tout en assurant la cohérence des modalités pédagogiques mises en œuvre :**

- o Dispositifs spécifiques de soutien aux apprentissages fondamentaux ;
- o Groupes de compétences ;
- o Co-enseignement.

→ **Accompagner les collèves les plus exposés à la difficulté scolaire avec l'appui de l'équipe ressource académique et des inspecteurs référents:**

- o Dans l'identification des besoins et la définition d'axes stratégiques ;
- o Dans la réalisation d'actions les plus adaptées aux besoins des élèves ;
- o Dans l'analyse des résultats pendant les trois années consécutives.

Mettre en œuvre des accompagnements et des formations pour la transformation des démarches d'enseignement

- o Accompagner le développement d'organisations et de démarches permettant de prendre en charge la difficulté scolaire et de développer la différenciation ;
- o Mettre en œuvre un enseignement explicite, pratique et réflexif, basé sur des situations propices au développement de l'autonomie de l'élève et au travail collaboratif ;
- o Sensibiliser les professeurs à la transversalité des quatre domaines d'enseignement du français (lire, écrire, parler, penser la langue), ainsi qu'à l'interdisciplinarité ;
- o Développer des formes diverses de l'évaluation, dans des situations formalisées, en lien avec les apprentissages, prenant en compte progrès et réussites des élèves ;
- o Accompagner les professeurs pour la mise en œuvre du projet d'apprentissage en français (projet de programme de français du cycle 4, mai 2025, « Principes », p.5).

→ Leviers : formations (hybridations, webinaires, constellations, Magistère), liens avec la recherche universitaire dans le cadre du collectif Lettres, pratiques innovantes, production de ressources, suivi des équipes, accompagnement de projets, cités éducatives, collectif territorial apprenant, accompagnement des collèges les plus exposés à la difficulté.

Améliorer la réussite de tous les élèves sur les quatre domaines de la discipline

- o Lecture : transformer les pratiques sur la base du triptyque « compréhension, interprétation, appréciation » et développer une approche anthropologique des textes et le plaisir de lire ;
- o Engager chaque lecteur, en fonction de ses goûts et centres d'intérêt, à lire et à s'impliquer dans sa lecture ;
- o Porter une attention toute particulière au développement des compétences de lecture et de compréhension de l'écrit des garçons ;
- o Ecriture : dans le cadre d'un enseignement structuré et progressif, faire écrire fréquemment les élèves, dans des situations variées en articulant lecture-écriture et intégrant la réflexion linguistique ;
- o Etude de la langue : en lien avec l'oral, la lecture et l'écriture, faire observer, faire manipuler des corpus, faire travailler les notions « en contexte » ;
- o Oral : sur le triptyque « prendre la parole, écouter une parole, produire une parole », mettre en œuvre un enseignement explicite de l'oral.

→ Leviers : entretiens de carrière, suivi des équipes en établissement, formations.

Pilotage pédagogique des établissements

- o Soutenir la coopération entre personnels de direction et personnels d'inspection, particulièrement dans les collèges les plus exposés à la difficulté ;
- o Créer les conditions pour favoriser le travail en équipe et entre disciplines ;
- o Encourager les visites croisées entre pairs ;
- o Élaborer des progressions concertées, basées sur les évaluations nationales ;
- o Penser et élaborer une charte d'évaluation commune pour harmoniser les pratiques évaluatives au service des apprentissages ;
- o Soutenir les projets interdisciplinaires en relation avec les fondamentaux et les compétences transversales ;
- o Consolider les liaisons cycle 3 et collège-lycée pour améliorer la progressivité et le continuum ;
- o Stimuler les actions culturelles, artistiques, littéraires, mais aussi scientifiques, citoyennes propices à l'acquisition des compétences liées à la lecture, à l'écriture et à l'oral (concours, projets, prix, créations, etc.) ;
- o Mettre à disposition les outils numériques et l'intelligence artificielle en lien avec le sens critique.

→ Leviers : coopération personnels de direction et personnels d'inspection, accompagnement des équipes, partenariats, liaisons inter-cycles.

Mathématiques

Pratiques enseignantes

→ Renforcer la maîtrise didactique des professeurs de mathématiques pour aider à la prise en charge de l'hétérogénéité dans les classes :

- o Identifier les obstacles didactiques des cycles 1, 2 et 3 pour prendre en charge la grande difficulté scolaire ;
- o Engager un travail sur l'erreur pour mettre en place des remédiations efficaces ;
- o Encourager les formations à candidature individuelle animées par les partenaires du collectif mathématiques tels que l'IREM.

→ Développer les compétences langagières en mathématiques :

- o Mettre en œuvre le triptyque « manipuler – verbaliser – abstraire » ;
- o Travailler à l'oral et à l'écrit les spécificités du langage et des consignes mathématiques ;
- o Développer à travers la pratique de l'oral les compétences psycho-sociales des élèves telles que la capacité d'écoute, du respect du point de vue d'autrui et la capacité à défendre le sien.

→ Développer de manière conjointe et complémentaire les compétences en résolution de problèmes et l'apprentissage des automatismes :

- o Mettre en place de manière massée et locale des formations institutionnelles sur les thèmes de la résolution de problèmes et de l'acquisition des automatismes ;
- o Proposer régulièrement en classe des exercices favorisant l'initiative pour renforcer toutes les compétences mathématiques, notamment celles liées à la recherche et au raisonnement ;
- o Définir dans chaque établissement une stratégie visant la construction et la mémorisation à long terme des automatismes, notamment en incluant des rituels en début de séance.

Pilotages des établissements

→ Encourager le travail collaboratif entre pairs et l'interdisciplinarité :

- o Promouvoir la création de laboratoires de mathématiques qui rassemblent des équipes de professeurs de mathématiques d'un collège et des enseignants d'écoles sur un même territoire ;
- o Adopter des progressions concertées favorisant le caractère spiralaire des enseignements ;
- o Encourager les liaisons pédagogiques entre collèges et lycées pour favoriser le continuum ;
- o Développer des temps d'observations croisées et d'échanges de pratiques.

→ Impulser dans chaque établissement l'organisation de concours, de rallyes et de projets pour promouvoir la culture scientifique, technique et industrielle, et susciter l'intérêt pour les mathématiques et les sciences :

- o Développer des concours et rallyes, tels que le concours Castor, la course aux nombres, les Olympiades de mathématiques en 4e, le Rallye Mathématique, CGénial Collège, le concours les Génies de la construction dans tous les collèges de l'académie ;
- o Favoriser les interactions avec le monde de la recherche, en proposant des interventions de chercheurs dans les classes, des ateliers MATH.en.JEANS, et ceux proposés par la Maison des mathématiques et de l'informatique (MMI) ;
- o Favoriser l'essor de clubs de mathématiques et de sciences, incluant des activités comme la robotique, les jeux de société, et la programmation ludique... ;
- o Favoriser l'accès à la culture scientifique dans les centres de documentation et d'information.



AXE 2 : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES, TERRITORIALES ET DE GENRE

AXE 2 : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES, TERRITORIALES ET DE GENRE

Comme pour les cycles 1 à 3, le CASF a également identifié des résultats plus fragiles selon certains territoires et les types de publics accueillis. Si ces caractéristiques ne sont pas propres à l'académie de Lyon, elles restent néanmoins marquées, elles restent néanmoins un sujet. Il s'agit donc de permettre à chaque élève de réussir de la même manière quel que soit son genre, son environnement social et son lieu d'habitation.

→ Encourager le travail collaboratif entre pairs et l'interdisciplinarité :

- o Travailler la logique de réseau en mobilisant le conseil écoles-collège et le conseil de cycle 3, en s'appuyant sur la feuille de route académique de l'Éducation Prioritaire ;
- o Encourager le partage des pratiques inter-réseaux pour identifier les pratiques apportant de la plus-value afin de les généraliser ;
- o Mobiliser en cohérence les dispositifs et les marges (cité éducative, accueil élargi 8h-18h, école ouverte ...) pour soutenir la scolarité des élèves.

→ Réduire les écarts de performance entre les filles et les garçons :

- o Poursuivre le développement de classes horaires aménagées mathématiques et scientifiques (CHAMS) en veillant à ce qu'il y ait au moins autant de filles que de garçons dans ces classes ;
- o Former les enseignants, notamment de mathématiques et de sciences sur les leviers d'actions afin de faire progresser les filles en mathématiques, d'accroître leur sentiment de réussite et de confiance en soi dans les disciplines scientifiques, et de promouvoir la pédagogie égalitaire. Repérer et essayer les pratiques vertueuses ;
- o Proposer aux élèves des modèles de femmes scientifiques qui permettent aux filles de s'identifier ;
- o Promouvoir et développer le label égalité ;
- o Veiller à la répartition du temps de parole entre filles et garçons lors des séances d'enseignement ;
- o Développer les compétences de lecture et de compréhension de l'écrit des garçons dans les différentes disciplines, en lien avec l'écriture ; favoriser la culture du sensible.

→ Tenir compte des territoires urbains et ruraux

- o Permettre à chaque élève de choisir une orientation ambitieuse et choisie quel que soit le territoire et l'éloignement des établissements du lieu de vie de l'élève ;
- o Renforcer l'impact des alliances éducatives sur les territoires, en éducation prioritaire, dans les cités éducatives, dans les territoires ruraux éloignés dont les territoires éducatifs ruraux.



AXE 3 : ACCOMPAGNER LE PARCOURS DE CHAQUE ÉLÈVE

AXE 3 : ACCOMPAGNER LE PARCOURS DE CHAQUE ÉLÈVE



Mettre en œuvre une évaluation cohérente et fiable au service du repérage et du développement de compétences des élèves :

- o Organiser l'évaluation des élèves de sorte à les placer dans les meilleures conditions de réussite ;
- o Suivre l'évolution du niveau de maîtrise des compétences des élèves au fur et à mesure de l'année ;
- o Diversifier les pratiques évaluatives (tests de connaissances, devoirs bilan, tests d'automatismes, pratiques orales, devoirs en temps libre, travaux de groupes, ...) ;
- o Proposer des devoirs communs dans chaque niveau de classe et des DNB blancs dans les conditions authentiques ;
- o Mettre en cohérence les notes du contrôle continu avec les résultats des épreuves ponctuelles du DNB.



Développer l'autonomie de chaque élève :

- o Renforcer le pilotage pédagogique du dispositif « devoirs faits » de manière à accompagner au mieux les élèves, avec une vigilance particulière sur l'articulation du travail en classe et hors la classe ;
- o Généraliser le dispositif « Portable en pause » pour favoriser la concentration des élèves ;
- o Organiser des séances de formation destinées



Développer le parcours Avenir en proposant un projet d'orientation ambitieux :

- o Développer un plan pluriannuel d'orientation au sein de chaque établissement afin de faire découvrir le monde économique et les métiers et de permettre aux élèves d'élaborer progressivement leur projet d'orientation, en développant les compétences à s'orienter ;
- o Renforcer la liaison collège-lycée pour découvrir plus précocement les voies de formation scientifiques et leurs débouchés ;
- o Renforcer la formation des professeurs et des chefs d'établissement sur l'orientation, les métiers.



Renforcer la coéducation et les liens école- famille :

- o Consolider la coopération éducative avec les parents, dans le cadre du projet d'établissement, en s'appuyant sur les diagnostics partagés issus des évaluations d'établissements et en mobilisant les différents dispositifs de remédiation ;
- o Favoriser l'ouverture de l'école aux familles : développer des espaces parents, inciter à la participation aux dispositifs tels que l'OEPRE (Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants), et valoriser des temps forts, ouvrir aux parents la salle de classe ;
- o Sensibiliser et informer les parents d'élèves aux enjeux de l'orientation et aux biais inhérents à ce processus notamment aux biais sociaux et de genre ;
- o Renforcer les partenariats éducatifs pour assurer une continuité des temps de l'enfant et favoriser son bien-être et sa disponibilité cognitive, en instaurant un dialogue régulier et constructif avec les familles ;
- o Proposer des actions de sensibilisation sur le sommeil, les outils numériques, les addictions



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet de la Rectrice

Rectorat de Lyon

04 72 80 60 10

ce.recteur@ac-lyon.fr

